

## Un Congrès des herbages... à la recherche de la multifonctionnalité

### A. Pflimlin

*Pour compléter le point de vue des chercheurs sur les apports scientifiques de ce Congrès, le Comité de Rédaction de la revue a voulu recueillir, à chaud, des points de vue différents et complémentaires de la part de certains congressistes, choisis pour leurs origines professionnelles et géographiques variées. Poursuivons cette série de "témoignages" avec le regard critique d'un ingénieur de l'Institut de l'Élevage.*

#### MOTS CLES

Agriculture, environnement, multifonctionnalité, recherche scientifique.

#### KEY-WORDS

Agriculture, environment, multi-functionality, scientific research.

#### AUTEUR

Institut de l'Élevage, 149, rue de Bercy, F-75595 Paris cedex 12 ; andre.pflimlin@inst-elevage.asso.fr

La multifonctionnalité fait recette. Avec plus de 600 délégués de 40 pays et 460 contributions écrites, les chiffres témoignent d'un intérêt sans précédent dans les annales de la Fédération Européenne des Herbages. L'organisation et l'accueil à la Rochelle ont été parfaits avec, en prime, quelques petites touches de convivialité typiquement française. Mais qu'en est-il du fond ? Par ces nombreux exposés, posters et échanges, avons-nous progressé dans nos connaissances ? Avons-nous vraiment le sentiment que nous entrons dans une ère nouvelle où il nous faudra en permanence travailler avec un grand angle, dans des réseaux pluridisciplinaires, même si la plupart d'entre nous sont des spécialistes ?... Quels enseignements en tirer et quelles critiques pourrait-on faire à ce Congrès, vu de la lucarne d'un ingénieur d'un Institut Technique ayant pour mission d'assurer la liaison entre la Recherche et le Développement dans le domaine de l'élevage des herbivores ? Ayant été membre du Comité scientifique, je dois reconnaître d'emblée une part d'autocritique, ce qui autorise plus de liberté...

### **1. Une définition de la multifonctionnalité assez bien comprise mais encore peu partagée...**

Le cadrage général et les définitions proposés par B. Hervieu, sociologue de formation et agronome de culture, aujourd'hui Président de l'INRA, ont été d'autant plus appréciés que l'orateur, conseiller du prince sur

ce même thème dans un passé récent, parlait d'expérience et avec conviction de la voie française qui a donné naissance aux CTE (Contrats Territoriaux d'Exploitation). En substance, la multifonctionnalité est une formidable opportunité devant permettre aux agriculteurs de se resituer dans la société où ils seront de plus en plus minoritaires et de dépasser la mission de fourniture de matières premières, alimentaires ou non, en y associant un certain nombre de biens, non marchands aujourd'hui, mais qui prennent une valeur croissante dans notre société de plus en plus urbanisée et rassasiée. Dommage qu'il n'ait pas fait quelques ouvertures à d'autres pays tout aussi novateurs tels l'Autriche et la Suisse, pour dire d'emblée que la multifonctionnalité est encore un concept jeune qui doit se construire par un débat et un partenariat très large à la fois au niveau local et au niveau européen. Dommage aussi que les autres contributions de cette première demi-journée n'aient pas pu ou su s'inscrire dans cette même perspective, restant cantonnées à des présentations plus sectorielles ou loin de l'esprit du Congrès.

En fait, c'est au travers d'une contribution de l'OCDE (K. Parris), placée en fin de Congrès, que la contribution des herbages à la multifonctionnalité a pris une dimension plus précise, plus complète et mieux hiérarchisée. Les prairies, qui couvrent environ 40% de la SAU en Europe, jouent un rôle essentiel pour la maîtrise de l'eau, des inondations et de l'érosion. Elles constituent un puits de carbone très important (presque équivalent à celui de la forêt au niveau mondial) et représentent ainsi un levier non négligeable pour contrôler l'effet de serre et limiter les changements climatiques. En contrepartie, nourrissant des herbivores qui produisent du méthane et des rejets azotés importants, il faudra adapter la conduite des prairies et des animaux pour limiter les risques pour l'environnement. Cependant, même si des progrès notables ont été réalisés dans le secteur de la pollution de l'eau, notamment en Europe depuis le début des années 90, l'orateur a rappelé que la demande sociale envers l'agriculture ne va pas se relâcher car les autres secteurs, l'industrie et les collectivités, se mettront plus rapidement aux normes. Par ailleurs, l'agriculture étant la première utilisatrice de terre et d'eau, deux ressources naturelles essentielles, sa gestion plus ou moins respectueuse de l'environnement est déterminante pour la biodiversité et les paysages. Mais tout cela est encadré par une réglementation européenne et internationale de plus en plus contraignante, dans un contexte de libéralisation croissante des marchés... Même si le diagnostic de l'OCDE apparaît pour le moins paradoxal, il n'en est pas moins pertinent et argumenté, mettant en évidence quelques contradictions majeures, et sans jamais trop s'écarter du thème du Congrès : la multifonctionnalité des prairies.

Que tout cela soit dit par un expert de l'OCDE, dont la mission principale est de favoriser les échanges commerciaux entre les pays développés, n'enlève rien à la pertinence du message... Bien au contraire, il y a là un signal clair d'évolution et d'ouverture de cette super-institution économique qui a par ailleurs déjà publié un excellent travail d'objectivation de la multifonctionnalité (OCDE, 2001).

## **2. La qualité des produits *via* le lien au terroir suscite de plus en plus d'intérêt**

La crise de la vache folle, les scandales de la dioxine, les accidents de listeria ou de salmonelles ont provoqué un traumatisme et une suspicion des consommateurs, non seulement pour la viande mais pour la majorité des produits animaux dont les méthodes de production intensive sont largement critiquées par les médias.

Pour l'ensilage, la liste des risques semble s'allonger de plus en plus, au point de semer le doute dans les têtes, notamment celles des administrations toujours promptes à interdire pour se protéger au nom de la protection des consommateurs. Certes, même avec les meilleures pratiques d'ensilage, le risque zéro n'existe pas mais l'expérience montre qu'il est très faible. Pour de nombreux pays bien arrosés au printemps, il n'y a guère le choix. Et la conservation des foin n'est pas non plus sans risque pour la santé animale et humaine... mais ce sujet-là n'a pas été abordé...

Inversement, les prairies pâturées gardent une image très positive : les herbivores sont faits pour manger de l'herbe, et le pâturage en constitue la meilleure vitrine. Sauf qu'il n'est pas possible partout, ni justifié économiquement lorsque le coût du foncier est trop élevé, notamment en l'absence de plus-value sur le lait et la viande. C'est là tout l'intérêt des nombreux travaux montrant que ces produits animaux présentent réellement des caractéristiques différentes par leur composition chimique (terpènes, phénols, caroténoïdes, etc.) qui permettent de prouver leur typicité, de démontrer leur lien à un terroir et par conséquent de donner des arguments pour une politique de différenciation et de plus-value restituée aux producteurs. Si les principales contributions concernent l'Europe du sud avec la France et la Suisse comme

têtes de file, le thème interroge aussi nos amis du nord dont les prairies sont plus productives mais quasi monospécifiques du fait des fortes fumures azotées.

Par ailleurs, avec des prairies pâturées, on obtient aussi des produits animaux plus riches en acides gras polyinsaturés (AGPI) et en acide linoléique conjugué (ALC), connus pour leur effet bénéfique pour la santé humaine et notamment pour lutter contre les maladies cardio-vasculaires et certains cancers. Certes, on peut apporter ces AGPI et ACL par une complémentation en graines de lin par exemple, et des industriels s'y emploient activement, mais dans l'herbe ils sont gratuits et forcément naturels. Tout cela n'est pas nouveau. Mais le thème du Congrès peut donner à ces recherches une audience élargie et susciter quelques synergies.

### **3. Prairie et environnement, un bilan globalement positif ?**

Les prairies stockent environ 15% du carbone organique de notre planète. Si l'on y ajoute la toundra, cette contribution s'élève à 35%. Par ailleurs, la productivité moyenne des prairies, bien que moins spectaculaire, est équivalente (biomasse racinaire incluse) à celle de la forêt. Après cette brillante introduction à la Session 4, l'exposé a été étrangement centré sur la capacité des prairies à tirer profit d'un enrichissement en CO<sub>2</sub>, sans doute déjà considéré comme inéluctable. J'ai peut être eu un moment d'inattention mais l'orateur semblait assez fidèle au texte écrit et nous a donc détaillé de nombreux travaux sur la réaction des graminées et des légumineuses à des taux de CO<sub>2</sub> croissants avec des conclusions sans doute très intéressantes mais tout à fait décalées par rapport à mes attentes. Car je dois avouer ma frustration par rapport à cet exposé introductif à la partie environnementale et mon incapacité à la dépasser. Comment peut-on se limiter à l'intérêt agronomique de cet enrichissement en CO<sub>2</sub> de l'atmosphère sans penser aux conséquences dramatiques de l'effet de serre sur le dérèglement climatique, les risques d'inondations (et même les raz de marée) dans les zones les plus peuplées de la planète, notamment les deltas du Gange, du Nil, voire du Rhin... Et comment ne pas faire le lien entre cet exposé et une communication récente du Ministère de l'Agriculture des Etats-Unis développant elle aussi les retombées positives du réchauffement climatique pour l'agriculture américaine ! La recherche ne doit-elle pas d'abord participer à la prévention des catastrophes plutôt que de se réfugier à chiffrer quelques îlots bénéficiaires sur une planète de plus en plus détraquée ? Ce n'est pas tant le contenu des travaux ni la qualité de l'orateur qui sont en cause, mais bien la commande faite par le Comité scientifique... dont je porte ma part de responsabilité.

La 2<sup>e</sup> intervention de cette session 4 portait sur la gestion de l'azote pour les prairies et les fourrages annuels : présentation très pédagogique et une bonne synthèse avec quelques propositions pour limiter les excédents des balances azotées, le lessivage et les pertes d'ammoniac, s'inscrivant dans un cadre réglementaire européen bien connu à défaut d'être bien appliqué. Mais ne doit-on pas regretter une certaine timidité de la recherche à pousser l'exploration au-delà des seuils réglementaires et des frontières ? Ainsi, pourquoi la norme de 170 unités d'azote organique par hectare de la Directive Nitrate devrait-elle s'appliquer de façon absolue à tous les pays et tous les systèmes d'élevage depuis le nord de la Finlande, avec une pousse annuelle de 3 à 5 t de Matière Sèche pour une prairie semée, à la plaine du Pô ou au nord-ouest du Portugal pratiquant systématiquement la double culture maïs - ray-grass et dépassant les 20-25 t de MS produites par an ! Dix ans après la publication de cette Directive européenne, il reste là un bon chantier pour un projet intégré dans le cadre de l'Espace Européen de la Recherche.

### **4. La biodiversité, c'est aussi la diversité des systèmes d'élevage et de leurs ressources fourragères**

Me situant d'emblée plus près de l'éleveur que du botaniste, je reste néanmoins très attentif à la montée en puissance de la biodiversité, ce nouveau mot valise à portée universelle mais au contenu bien vague. Tout d'abord, il me semblerait sain que l'on fasse un bilan critique de la recherche fourragère européenne depuis l'après-guerre par rapport aux moyens mobilisés sur les prairies temporaires monospécifiques fortement fertilisées aux dépens des prairies permanentes ou semi-naturelles. Et que l'on rende un hommage posthume aux quelques mohicans qui ont essayé de démontrer les différents avantages de cette prairie permanente, premiers apôtres de la biodiversité et de la multifonctionnalité sans le savoir et sans gloire. Que nos amis suisses, qui n'ont jamais versé dans le culte de la variété pure, ni connu nos excès d'intolérance, nous aident à tourner cette page de notre histoire, sans l'arracher ou la nier, ne peut qu'être fécond pour l'avenir. La plupart des jeunes chercheurs n'ont que faire de ces querelles anciennes me direz-vous ? Peut être... mais à ne pas tirer de leçons du passé, on occulte une partie de l'histoire d'aujourd'hui et on continue à retourner chaque

année des centaines de milliers d'hectares de prairies semi-naturelles, grâce aux primes PAC en faveur des céréales et du maïs ensilage, notamment en Allemagne, en France et même en Angleterre.

C'est dans le même esprit que je me permets de commenter la présentation des trois stratégies de préservation de la biodiversité (M.F. Wallis de Vries) :

- la stratégie " semi-naturelle ", qui suppose le maintien d'une agriculture " traditionnelle ",
- la stratégie " naturelle ", qui consiste à préserver de toute activité humaine et agricole des îlots de territoire où la nature reprend ses droits,
- et la stratégie de " gestion négociée et contrôlée " par un contrat avec un gestionnaire, agricole ou non, mais garantissant le maintien de certaines espèces végétales ou animales.

Pour l'auteur, sa préférence oscillait entre les stratégies 2 et 3, la seconde étant théoriquement la plus satisfaisante à long terme mais non réalisable à une dimension suffisante dans les pays où l'agriculture intensive s'est généralisée sur l'ensemble du territoire. Il devait penser plus particulièrement aux Pays-Bas, son pays d'origine. Curieusement, la stratégie dite " semi-naturelle ", qui aujourd'hui encore au niveau de l'Europe pourrait concerner près d'un tiers du territoire et des exploitations et bénéficier à plein des Mesures Agro-Environnementales et du Fonds Rural, ne semblait pas durable aux yeux de l'auteur, pour cause de fragilité ou de pérennité de ces subventions !

## 5. La multifonctionnalité, une révolution culturelle pour la Recherche

Pour terminer, je ne retiendrai de l'excellente synthèse du Congrès réalisée à chaud par notre cousin du Québec, G. Allard, que deux points peu abordés d'ailleurs. Pour faire de la recherche utile sur la multifonctionnalité des prairies et de l'agriculture en général, il faut répondre à deux nouvelles conditions :

- Associer davantage les éleveurs, les agriculteurs. Ceux-ci sauront nous rappeler qu'il y a un seuil de revenu en dessous duquel ils ne peuvent pas être réceptifs. Inversement, ce seuil étant atteint, ils sont tout à fait capables non seulement de gérer leur affaire mais d'y intégrer au mieux ces nouvelles attentes et de nous envoyer très rapidement des messages sur leur faisabilité. Il ne faudrait pas oublier que, depuis 30 ans, l'essentiel des aides publiques va à l'agriculture intensive aux dépens des systèmes d'élevage qui valorisent les prairies semi-naturelles et les parcours.

- Apprendre à travailler en équipe pluridisciplinaire en restant modeste dans sa spécialité. Cela vaut pour tous, notamment pour les économistes et les généticiens qui ne peuvent pas tout prévoir ni tout mettre en équation. Intégrer davantage de sociologues (qui ont fait quelques contributions significatives au Congrès) et essayer de se fixer un même but, avec des méthodes et des outils différents. C'est là sans doute le début de la révolution culturelle évoquée en début de ce texte.

Il ne suffit pas de rassembler les meilleurs joueurs de chaque spécialité pour faire une équipe gagnante comme nous le rappelle la Coupe du Monde de Football en cette fin de printemps 2002 !

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

OCDE (2001) : Multifonctionnalité : Elaboration d'un cadre analytique, Librairie de l'OCDE, Paris.

Les références ci-dessous proviennent de l'ouvrage : Multi-function grasslands. Quality forages, animal products and landscapes, Proc. 19th General Meeting of the European Grassland Federation (La Rochelle, France, 27-30 May 2002), J.L. Durand, J.C. Emile, C. Huyghe, G. Lemaire ed., Grassland Science in Europe, vol. 7, BGS.

Hervieu B. (2002) : "Multi-functionality : a conceptual framework for a new organisation of research and development on grasslands and livestock systems", p 1-2.

Parris K. (2002) : "Grasslands and the environment: recent European trends and future directions-an OECD perspective", 957-985.

Wallis De Vries M.F. (2002) : "Options for the conservation of wet grasslands in relation to spatial scale and habitat quality", 883-892.